Syndicat
de l'enseignement
de l'Estrie (CSQ)

Historique du SEE
Syndicat de l'Enseignement de l'Estrie
par monsieur Yvon Ricard,
enseignant à Sherbrooke de 1960 à 1993

INTRODUCTION

C'est à la demande de monsieur Claude Legris, secrétaire-trésorier et agent d'information du SEE, au début du mois de mai 2009, que j'ai rédigé ce bref historique du SEE.

Dans la première section, je fais un survol du syndicalisme enseignant avant 1966, soit au temps de la CECS (Commission des Écoles Catholiques de Sherbrooke) avant l'avènement de la CSRE (Commission Scolaire Régionale de l'Estrie).

Dans la deuxième section, je décris d'abord la structure syndicale prévalant à la suite de la régionalisation et avant la réforme "administrative" de 1998. Ensuite je fais un historique des grèves qui ont sévi dans la région estrienne (et au niveau provincial) au cours du quart de siècle se situant entre 1966, année de l'acquisition du droit de grève, et 1993, année de ma retraite de l'enseignement.

Dans la troisième section, je présente trois annexes :

1) La liste des présidentes et présidents du syndicat de 1960 à aujourd'hui;

2) Quelques adresses "historiques" de la commission scolaire et du syndicat;

3) Une lettre ouverte sous forme de sonnet satirique que j'avais publiée en 1982.

Finalement, dans la conclusion, je précise les principales sources de mes informations.

J'espère que ce document permettra aux enseignants de ma génération de faire un petit voyage dans le temps, et aux plus jeunes de se faire une idée sommaire de notre histoire syndicale.

PREMIÈRE SECTION : Période avant 1966

Le premier syndicat des enseignants de Sherbrooke fut probablement fondé au milieu ou à la fin de la décennie 1950. Au début de la “pré-révolution tranquille”, quand les communautés religieuses (de Frères et de Soeurs) commencèrent à perdre du terrain au profit des enseignants et enseignantes laïques (ainsi que des directions des écoles publiques), on assista à une mobilisation générale en vue de la syndicalisation.

Lors de mon entrée dans la profession en septembre 1960, la Commission des Écoles Catholiques de Sherbrooke (CECS) supervisait l’enseignement tant du primaire que du secondaire; son président était monsieur François Thibault. Cet organisme avait ses bureaux aux 121 et 131 King Ouest, Sherbrooke, dans l’édifice occupé actuellement par le centre St-Michel (éducation des adultes). En 1962, la commission (locale de Sherbrooke) inaugura ses locaux administratifs au 895 Bowen Sud qu’elle occupa jusqu’à sa dissolution en 1998, lors de la création des commissions scolaires linguistiques par le gouvernement provincial.

À Sherbrooke, le syndicat portait probablement un nom qui devait ressembler à Syndicat Catholique des Instituteurs et Institutrices de Sherbrooke... Ce n’est qu’à compter de 1964 que le nom officiel de “Association des Professeurs de Sherbrooke” apparaît dans les annuaires téléphoniques à l’adresse 20 rue Ontario, Sherbrooke. De plus on retrouve à cette même adresse le nom de la “Fédération des professeurs du diocèse de Sherbrooke”, pour les années 1964 et 1965.

Le premier président du syndicat que j’ai connu est Joseph-Benoit-Sirice Huard en 1960-1961, plus connu sous ses initiales JBS Huard; ce dernier était aussi un chevronné chroniqueur de Grand air (Chasse et Pêche) au quotidien La Tribune de Sherbrooke.

C’est sous la présidence de Gaétan Mageau du Syndicat des enseignants de Sherbrooke, au cours des années 1962-1964, que la région estrienne fut perturbée par les premières grèves illégales (connues sous l’euphémisme “journées d’études”) qui couvrirent la majeure partie de l’Estrie. D’abord en novembre 1963, les enseignants de Sherbrooke tinrent une telle journée au Club Sportif sur les rives de la rivière Magog pour protester contre la menace d’arbitrage obligatoire; finalement on accepta de mauvais gré l’arbitrage mais les résultats s’avérèrent désastreux pour la partie syndicale. Quelques mois plus tard, en février 1964, ce fut au tour d’une dizaine de syndicats de la Fédération des professeurs du diocèse de Sherbrooke d’opposer une fin de non-recevoir catégorique à l’arbitrage, ce qui se solda par une grève qui dura près d’un mois et qui fut historiquement surnommée “la grève des dix villes”; exception faite de Sherbrooke, la majorité des enseignants de la fédération estrienne (Lennoxville, Ascot Corner, East Angus, Magog, Bromptonville, Coaticook, Windsor, Richmond, Asbestos, Lac-Mégantic) se sont âprement battus pour la cause syndicale et professionnelle, alors que les enseignants de Sherbrooke (et de la province) qui étaient à l’ouvrage soutenaient financièrement leurs collègues dans la tourmente.

Finalement, sous la présidence de Julien Fréchette au syndicat de Sherbrooke, un changement historique vint chambarder l’organisation scolaire dans la province à la fin de l’année scolaire 1964-1965. Dans la foulée du rapport Parent, la gestion de l’enseignement du niveau primaire et du secondaire fut scindée avec l’instauration de 55 commissions scolaires régionales, dans le cadre de l’opération 55. Conséquences historiques: création des polyvalentes; abolition de la 7e année du cours primaire; modification de la nomenclature du cours secondaire: au lieu de 8e à 12e année, on parle maintenant de 1re secondaire à 5e secondaire; création des cégeps comme transition entre le secondaire et l’université.

Dorénavant les commissions scolaires locales s'occuperaient du primaire, et les régionales du secondaire. Outre Sherbrooke, comme précisé précédemment, l'Estrie comptait une dizaine d'autres commissions scolaires locales (pratiquement la liste des "dix villes"). La région sera donc dotée d'une "super" commission scolaire "régionale" (CSRE) pour le secondaire tout en conservant cependant toutes les petites commissions scolaires "locales" pour le primaire.

Parallèlement à ces chambardements administratifs, les changements sociaux, politiques et économiques qui touchent tous les secteurs de la société vont changer la donne pour les enseignants; les employés du secteur public retrouvent leur droit de grève en 1964. C'est au cœur de cette période de transformation que naîtra la CEQ.

À la même époque, soit en 1965, afin d'équilibrer le rapport de force entre employeurs et employés suite à l'instauration de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, les syndicats locaux se régionalisèrent pour devenir l'ACEE (Association Catholique des Enseignants de l'Estrie ayant toujours pignon sur rue au 20 Ontario), qui comptait quelque 2000 membres éparpillés en Estrie, tant du niveau primaire que secondaire. Conséquence légale de la régionalisation : tous les enseignants du secondaire de toutes les Commissions scolaires changeraient d'employeur en devenant employés de la nouvelle Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, ce qui ne se fit pas sans heurt.

En effet, à la fin du terme de Julien Fréchette et au début de celui d'Éphrem Bourgault à la présidence de l'ACEE, cette année scolaire 1964-1965 (printemps-été 1965) fut perturbée par une démission en bloc de tous les enseignants du secondaire comme ultime moyen de pression dans le cadre "juridique" de la transmission des pouvoirs de la Locale vers la Régionale; la principale clause "sine qua non" à valoir lors de la signature de la nouvelle convention collective stipulait que chaque enseignant démissionnaire devait être engagé sans représailles par le nouvel employeur la CSRE (dont le premier président fut Michel Marengo, figure de proue dans le mouvement coopératif et premier président de la Coopérative Funéraire de l'Estrie).

À propos de noms et d'orientation: en octobre 1974, dans le cadre de la déconfessionnalisation générale des institutions québécoises, le congrès de notre ACEE (Association Catholique des Enseignants de l'Estrie) modifia son statut et son nom pour devenir SEE (Syndicat des Enseignants de l'Estrie). Une décennie plus tard soit en 1985 pour "démasculiniser" son nom, le SEE devint Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

Au niveau provincial, en avril 1966, au cours de son congrès annuel, la Corporation "professionnelle" générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec (CIC) devient, suivant la volonté de ses membres, la Corporation "syndicale" des enseignants du Québec (CEQ), qui devint plus tard la Centrale de l'Enseignement du Québec (en 1972).

Dans la troisième section, en annexe 1, je produis un tableau montrant les présidents du Syndicat de 1960 à ce jour.

DEUXIÈME SECTION : Période depuis 1966

A) La structure syndicale de l'ACEE et du SEE (avant 1998)

Le CONGRÈS est l'instance suprême constituée de tous les membres en règle; il doit se réunir au moins une fois par année. C'est lui qui prend les votes de grève.

L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS est une instance politique intermédiaire formée de représentants des écoles à raison d'UN délégué par tranche de DIX enseignants. Elle prend les décisions entre les congrès. Chaque école doit se nommer un PREMIER délégué qui fait le lien entre son école et les autres paliers de la structure.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION est composé de A) six membres élus en congrès au suffrage universel: le président, les trois vice-présidents (technique, pédagogique, socio-politique), le secrétaire, et le trésorier, et de B) neuf directeurs de zone élus par les enseignants de chacune des zones: trois pour Sherbrooke (Est incluant Stoke et Ascot, Ouest incluant Lennoxville, Nord incluant St-Élie et St-Denis), et six autres de la région périphérique de Sherbrooke, soit East Angus, Magog, Coaticook, Morilac (Windsor et Richmond), Asbestos, Mégantic.

Le CONSEIL EXÉCUTIF est formé de cinq membres choisis parmi les membres du conseil d'administration, dont un représentant des directeurs de zones.

Chaque directeur de zone se choisit deux responsables exécutifs (un pour le primaire et un pour le secondaire) parmi les délégués de sa zone.

B) Bref historique des grèves en Estrie (et dans la province)

Dans le domaine de l'enseignement, la première grève légale fut déclenchée en janvier 1966; elle se solda par une loi spéciale, le Bill 25, qui obligeait les enseignants à retourner au travail et fixait par décret leurs conditions de travail et de salaires.

La pire grève qui déferla en région et dans la province fut celle du printemps 1972; les négociations traînaient depuis deux ans et les conventions collectives étaient échues; les fonctionnaires et employés de l'État québécois n'avaient pas le gouvernement Bourassa en odeur de sainteté.

Cette importante grève des 210 000 membres de la fonction publique et parapublique du Québec (Front commun CEQ, CSN, FTQ) se solda par une injonction leur enjoignant de rentrer au travail; mais les trois chefs syndicaux Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, Marcel Pépin, président de la Confédération des syndicats nationaux et Yvon Charbonneau, président de la Centrale de l'enseignement du Québec, furent condamnés à une peine d'emprisonnement d'un an pour avoir recommandé à leurs membres de passer outre à cette satanée injonction. Cependant, malgré les décrets, le Front commun obtient un règlement sur les salaires: le 100$ hebdomadaire minimum et la pleine indexation des salaires sont obtenus.

Lors de cette mémorable grève, ça avait bardé un peu partout: actes de vandalisme et d'intimidation, manifestations et marches dans les endroits publics, piquetage plutôt agressif, vidage d'écoles et de commerces, etc.

Après l'ouverture de la Polyvalente Le Phare en 1974, le mouvement syndical enseignant connut quelques autres "bonnes grèves".

D'abord en 1976 : Nouvelle négociation du secteur public. La CEQ rejoint une fois de plus le Front commun. Le congé de maternité sera la grande revendication de l'ensemble des groupes. Le Front commun décide d'une stratégie de harcèlement par des grèves tournantes déclenchées par surprise et étalées sur plusieurs semaines. Principaux points en litige outre le congé de maternité: la sécurité d'emploi et la baisse de la tâche.

1979 – Nouvelle ronde de négociation. Le Front commun s'effrite et la CEQ mène seule une grève qui a duré trois semaines pour certains syndicats.

En 1982, à la suite d'un sommet socio-économique tenu au printemps, le gouvernement péquiste de René Lévesque annonce qu'il devra appliquer la recette du secteur privé à ses propres employés. Il demande aux centrales d'accepter de bon gré une baisse importante des salaires. Les membres consultés disent massivement non à cette demande. Par une loi spéciale adoptée en juin 1982, le gouvernement donne aux centrales jusqu'en décembre de la même année pour signer une entente incluant des baisses de salaires. Sinon, il y aura décret. La négociation débute dans ce contexte pour se terminer en décembre 1982 par une série de décrets dans le secteur de l'éducation, accompagnés d'une coupure de salaire de 20 %. Les enseignants des commissions scolaires (et des cégeps) obtiennent un vote de grève qui sera applicable à la rentrée, en janvier.
Dans le cadre de cette virulente grève, j'avais écrit une lettre ouverte sous forme de sonnet intitulé Dies irae que j'avais fait publier dans la plupart des grands quotidiens de la province. Voir troisième section, annexe 3.

1983 – Fin janvier et début février 1983, déclenchement de la grève des enseignantes et enseignants. La loi 111 est adoptée après dix jours de grève, immédiatement dénoncée par la toute nouvelle Commission des droits de la personne. La très grande majorité des syndicats vote la désobéissance à la loi 111 et la grève se poursuit pendant deux jours. Les décrets sont maintenus, les salaires sont coupés et les amendes pleuvent sur les responsables syndicaux. N.B. En septembre 2004, la commission scolaire rembourse les deux journées de grève du 17 et 18 février 1983, coupures reconnues illégales par la cour vingt ans après. Le montant comprend les intérêts courus durant ce long laps de temps moins les impôts évidemment.

1989 – Le front commun est recréé pour une nouvelle ronde de négociation. Une grève est déclenchée qui se termine au bout de cinq jours, le gouvernement ayant décidé de suspendre la négociation pour la période électorale. À la signature de la convention, au printemps 1990, les enseignantes et enseignants à statut précaire ont obtenu des gains non négligeables.

1992 – À l'occasion de la signature d'une entente de prolongation de la convention collective, la CEQ et les autres centrales syndicales s'engagent dans le dossier complexe de la recherche de l'équité salariale pour les enseignantes et les enseignants.

RÉFÉRENCE: Site internet de La Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC).

TROISIÈME SECTION : annexes

ANNEXE 1 : Présidentes et présidents du Syndicat

Association des Professeurs de Sherbrooke

1960 à 1961 JBS (Joseph-Benoit-Sirice) Huard
1961 à 1962 Un certain Alyre Couture (sous toutes réserves)
1962 à 1964 Gaétan Mageau
1964 à 1965 Julien Fréchette

Association Catholique des Enseignants de l'Estrie (1965)

1965 à 1967 Éphrem Bourgault
1967 à 1971 Olivier Tourigny
1971 à 1973 Clermont Domingue

Syndicat des enseignants de l'Estrie (1974)

1973 à 1979 Ginette Pépin
1979 à 1981 Gilles Lemieux
1981 à 1983 Michel Hall

Syndicat de l'Enseignement de l'Estrie (1985)

1983 à 1989 Gérard Lefebvre
1989 à 1995 Gérard Messier
1995 à 1999 Ghislain Lallier
1999 à 2001 Gérard Messier et Manon Bernard
2001 à 2005 Manon Bernard
2005 à 2007 Manon Bernard et Sylvie Simoneau
2007 à 2009 Sylvie Simoneau

ANNEXE 2 : Quelques adresses

A) <u>La commission scolaire</u> :

La première adresse de la CSRE fut le 82 rue Holmes, Sherbrooke à partir de sa fondation en 1965.

Trois ans plus tard soit en 1968, ses bureaux déménagèrent au 740 Galt Ouest, connu sous le nom de Édifice Sodelco.

Finalement, en 1976, la CSRE s'installa dans son immense complexe administratif du 2985 Boulevard Université (ancienne rue Jolliet).

B) <u>Quant au syndicat</u> :

Tel que mentionné plus haut, sa première adresse fut le 20 rue Ontario, Sherbrooke au temps de l'Association des professeurs de Sherbrooke (ainsi que de la Fédération en 1964 et 1965).

Le nouveau syndicat régionalisé sous le nom de l'ACEE (Association Catholique des Enseignants de l'Estrie) conserva ses bureaux à cet endroit jusqu'en 1971. À cette date, il aménagea au 3330 King Ouest, dans l'édifice de CHLT TV (Télé 7) pour une période de deux ans.

Selon les annuaires téléphoniques que j'ai consultés à la Société d'Histoire de Sherbrooke, l'ACEE eut ses bureaux au 2709 King Ouest en 1972-1973 puis au 1680 King Ouest en 1974-1975. Durant toutes ces années, le syndicat était locataire.

Finalement, en 1975 les instances politiques autorisées optèrent pour la construction d'un centre administratif situé au 2610 Galt Ouest; choix de toute évidence judicieux, le SEE en étant toujours propriétaire, 33 ans après.

<u>P.-S</u>. :

La Caisse d'Économie Desjardins des Cantons, initialement Caisse d'économie des Enseignants, dont les précurseurs en 1971 furent (notamment) Arthur Desgagnés, Aimé Bouchard, Donald Parent, René Roberge, occupa "gracieusement" durant les années 1972-1975 une partie des bureaux du SEE aux deux adresses précitées de la rue King Ouest. Depuis cette date elle occupe le 560 rue Bowen Sud à Sherbrooke, sous la direction de Richard Caron reconnu en région comme un chef de file émérite dans le domaine du bénévolat.

ANNEXE 3 : Lettre ouverte

Sous forme de sonnet (à forme libre) satirique que j'avais fait publier dans la plupart des grands quotidiens de la province lors du conflit avec le gouvernement péquiste de René Lévesque à l'automne 1982.

Dies irae

Expectorant au compte-gouttes ses discours livresques
Ponctués de sournois mi-sourires mi-rictus,
Le for intérieur bouleversé d'hiatus :
Voilà la silhouette du DESPOTE Lévesque.

Sous prétexte de sauver et le Trône et l'État,
Faisant grossièrement fi de sa parole d'honneur,
Le BOURREAU administre aux vulgaires scélérats
Guillotines, coups de Jarnac et instruments d'horreur.

Il existe une ENGEANCE d'électeurs écœurante,
— Mauvaise herbe à la fois vénéneuse et grimpante —
Aussi épidémique qu'une peste de rats,
Qui ne mérite même plus respect ni droit de cité.

Infirmiers, arpenteurs, sténographes, fonctionnaires,
Téléphonistes, concierges, enseignants, secrétaires,
Front commun et ventre plein, paria, et cætera :
AU PILORI! déchets de la société.

300 000 parasites, tel un raz-de-marée
Éjectant sa FUREUR, ont hurlé Halte-là!
Un Québec en colère vit le jour ce jour-là,
Et du fond de ses tripes l'écho s'est écrié:
« Dies irae
Dies illa».

Yvon Ricard, Sherbrooke, novembre 1982

CONCLUSION

J'ai préparé ce bref historique du syndicalisme enseignant à Sherbrooke depuis 1960, année de mon entrée en service à la CS de Sherbrooke.

J'ai fait du syndicalisme actif durant la majeure partie de ma carrière en tant que : délégué, responsable exécutif, directeur de zone, directeur au conseil d'administration et représentant au conseil exécutif, délégué aux congrès de la CEQ. J'ai donc connu et fréquenté tous les sites ayant abrité le Syndicat au cours de ma carrière. À partir de 1974 je me suis astreint au rôle de délégué à l'école Le Phare (maintenant du Phare). J'ai pris une retraite bien méritée en 1993.

J'ai écrit à compte d'auteur en tirage limité à l'intention de ma famille mes mémoires en deux tomes; d'ailleurs une bonne partie du contenu du présent document est extraite de mes mémoires. Dans le fond de mon classeur, je cache un recueil de poèmes duquel est extrait mon sonnet "Dies irae".

Pour rédiger ce bref historique syndical, j'ai sondé les tréfonds de ma mémoire et scruté mes agendas personnels que j'avais heureusement conservés; j'ai obtenu d'importantes informations de la part de collègues syndicalistes retraités (Gaétan Mageau, Julien Fréchette, Clermont Domingue, Gilles Lemieux); de plus je suis allé fouiller dans les archives de la Société d'Histoire de Sherbrooke (annuaires, registres, journal La Tribune); finalement je suis allé consulter mon dossier personnel au bureau des ressources humaines de la Commission scolaire, ce qui m'a permis de redécouvrir ou de corroborer certaines informations; sans oublier évidemment INTERNET la merveille du siècle: archives de Radio Canada, site de la FEC et de l'Uqam, etc.

Yvon Ricard, Sherbrooke,

NOVEMBRE 2009, pour le SEE.

Adresse courrier électronique: yvonricard@videotron.ca